

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du 12 SEPTEMBRE 2022**

sous la présidence de Madame Michèle ESCHLIMANN, Maire.

Nombre de membres élus : 29, en exercice : 29, présents : 22

Membres présents :

M./Mme ESCHLIMANN Michèle, HARTMANN Jean-Philippe, PETER Nathalie, HELLBURG Didier, BENFORD Céline, KRIEGER Marius, SCHORP Eric, COMMENNE Marie-Angèle, GERARD Alain, SOHN Philippe, HOLLIER Sylvie, HEITZ Emmanuelle, FEHRENBACH Laure, HALTER Cédric, WOEHREL Stéphane, MOUTON-DUMONTET Céline, BERTOLOTTI Mérédlth, BOCH Barbara, DUSSENNE André, PELISSIER François, FILEZ Jean-Christophe, BLANCHARD Catherine.

Membres absents ayant donné délégation :

M. FENDRICH Serge à M. HARTMANN Jean-Philippe
Mme WALTER Céline à Mme PETER Nathalie
Mme LENTZ Denise à M. PELISSIER François
Mme SCHEFFKNECHT Marie à M. FILEZ Jean-Christophe

Membres excusés :

M. ZUCCALA Dimitri
Mme REINBOLD Audrey
M. ADAM Laurent

-
- N° 70/2022 FIXATION DE TARIFS**
- LOCATION DE LA MAISON RUE DES SAPINS
 - PRET DE CHALETS DE NOEL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé de Mme le Maire,

Considérant que le Conseil Municipal est traditionnellement appelé à fixer les droits, tarifs, redevances et locations,

Après examen en Commission des Finances réunie le 23 août 2022,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE les loyers suivants :

- Maison rue des Sapins
 - logement RDC (cuisine, séjour, salle à manger, 2 chambres, SDB, WC 95 m² + sous-sol 95 m²) - loyer 690 € / mois
 - logement 1^{er} étage (cuisine, séjour, 3 chambres, SDB, WC 87 m² + cave) - loyer 630 € / mois,
- Chalets de Noël : 50 € / week-end et par cabanon.

Le Secrétaire de séance

Céline GASS

DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
en vertu de sa transmission au contrôle de
légalité, et de sa publication sur le site Internet
de la commune le **15 SEP. 2022**



LE MAIRE

Michèle ESCHLIMANN